

**DEMANDE DE CHANGEMENT DE DOMAINE À CHOIX  
 DURANT LA FORMATION D'EMPLOYÉ-E DE COMMERCE CFC**

Un changement de domaine à choix n'est possible, pour les apprenti-e-s employé-e-s de commerce CFC, qu'au terme du 1<sup>er</sup> semestre de la formation.

Dans le cas où l'apprenti-e, son représentant légal et l'entreprise formatrice souhaitent changer de domaine à choix, ce formulaire doit impérativement être utilisé et retourné au chef de section au plus tard durant la première semaine de cours du mois de janvier. L'école procédera au nouvel encadrement, en fonction des places disponibles, pour le début du 2<sup>e</sup> semestre de la formation. Il se peut que les jours de cours doivent être modifiés.

Nom : .....	Prénom : .....
-------------	----------------

Classe : .....	Entreprise formatrice : .....
----------------	-------------------------------

Demande de changement de DAC au 2 <sup>e</sup> semestre (cocher ce qui convient) :	<input type="checkbox"/> Du DAC 1 au DAC 2  <input type="checkbox"/> Du DAC 2 au DAC 1	Indiquer la moyenne obtenue au terme du 1 <sup>er</sup> semestre en DAC :  .....
---	--	--

Date : .....
--------------

Signature (si majeur) / signature du représentant légal : .....
---

Sceau et signature de l'entreprise formatrice : .....
---

**À laisser en blanc**

Date et visa du Chef de section : .....
---

Transmis au secrétariat le : .....
------------------------------------

